



COMPTE-RENDU SAULX-LES-CHARTREUX (91)

MAIRE : STÉPHANE BAZILE.

23/10/17 : Appel téléphonique pour savoir si la mairie a autorisé l'installation du Cirque d'Europe. Le cabinet du maire nous demande de nous adresser à la police municipale pour le savoir, hors ce n'est pas la police mais le maire qui donne ces autorisations. Nous informons le cabinet sur la situation de l'éléphante Samba.

Mail envoyé le jour même :

Bonjour,

Comme convenu par téléphone ce jour, vous trouverez en pièce jointe les documents concernant les cirques avec animaux.

Je souhaite également prendre rendez-vous avec le maire à ce sujet.

Lien vers la tribune LE MONDE sur l'éléphante du Cirque d'Europe :

http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/11/04/la-situation-des-elephants-dans-les-cirques-est-gravement-preoccupante_5025358_3232.html

Cordialement.

26/10/17 : Relance téléphonique pour savoir si le maire a reçu notre mail. Le secrétariat m'indique que le cabinet du maire refuse de s'entretenir au téléphone à ce sujet. Toujours pas de réponse concernant l'autorisation ou non du cirque.

27/10/17 : Nous nous rendons à la mairie. **Le secrétariat refuse toujours de donner suite à notre demande de rendez-vous avec le maire.** Nous nous rendons de suite à la police municipale qui nous confirme que **le maire a donné l'autorisation pour l'installation du cirque.**